

# COMITE D'HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (Établissements de plus de 300 salariés)

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Code du travail : Art.  
L4614-14 à 16 ; L4523-10 ;  
R4614-21 et suiv.

Durée de validité : tous les  
2 mandats consécutifs ou  
non

## PUBLIC/PREREQUIS :

Représentants du  
personnel élus au  
CHSCT.

## FORMATEURS :

Ingénieur Prévention  
agrégé DRTEFP

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle  
(exposé, questions  
réponses, exercices)
- Exercices
- Vidéo projecteur
- Livrets pédagogiques

## OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation de base en santé, sécurité et conditions de travail
- Connaître les acteurs internes et externes de l'HSCT
- Connaître les moyens, missions et principe de fonctionnement du CHSCT
- Réaliser une évaluation des risques a priori et une analyse des risques a posteriori

DUREE : 5 jours

NOMBRE DE  
PARTICIPANTS : 10

## PROGRAMME :

### **Les Connaissances Techniques**

- Champ d'application et contexte du CHSCT
  - Quelques notions de réglementation
  - Le domaine d'activité : HSCT
  - Les objectifs :
    - Réduire les dangers et les risques
    - Eviter les accidents du travail et les incidents
    - Eviter les maladies professionnelles ou à caractère professionnel
    - Réduire les taux de fréquence et de gravité
- Les acteurs internes et externes à l'entreprise
  - Le chef d'entreprise / Le médecin du travail...
- Organisation, fonctionnement, moyens, missions du CHSCT
  - Organisation du CHSCT
  - Fonctionnement et moyens du CHSCT
  - Missions du CHSCT
- L'analyse a priori des risques professionnels
  - Le décret du 05 novembre 2001 et le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels
  - La démarche d'analyse des risques et la visite de poste de travail (établissement d'un support de visite/audit)
  - Les risques généraux et spécifiques présents en entreprise
- L'analyse a posteriori des risques professionnels : enquête et analyse de l'accident du travail
  - Définitions : accident, danger, risque, situation dangereuse, facteur déclenchant, évènement dangereux...
  - La méthode d'analyse :
    - Le recueil des faits
    - L'arbre des causes
    - La proposition et l'adoption des mesures correctives

INTRA

INTER

### **Mise en Pratique**

- Analyse approfondie d'accidents
  - Etude de plusieurs cas concrets (fournis par l'entreprise et/ou le formateur)
- Visite de postes de travail pour analyse des risques

## CONTACT :

04 42 09 49 03

[gse@qseformation.com](mailto:gse@qseformation.com)

## COMMENTAIRES :

- QSE Formation et ses formateurs CHSCT sont agréés par la DRTEFP PACA
- Le formateur prendra contact avec l'établissement avant la formation afin de préparer la visite des postes de travail (Mise en pratique)
- QSE Formation préconise de réaliser cette formation sous la forme 3 jours + 2 jours
- QSE Formation propose également une formation de « Président de CHSCT ».

